VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DE VOS HUILES MINÉRALES USAGÉES

CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

AUJOURD'HUI

POUR VOUS PRÉSENTER CYCLEVIA ET RÉPONDRE À VOS QUESTIONS :

ELVEN BARDOU

Chargé des relations partenaires

AU SOMMAIRE DE NOTRE INTERVENTION

- UNE REP RÉCENTE
- CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR CYCLEVIA
- QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CYCLEVIA ?
- QUELQUES CHIFFRES
- MIEUX COMPRENDRE NOTRE DÉCHET
- NOS 3 ENGAGEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS
- COMMENT VOUS ENREGISTRER ?
- ÉTAT DES ENREGISTREMENTS
- COMMENT METTRE EN OEUVRE LA COLLECTE ?
- AVRIL 2025 : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR CYCLEVIA
- COMMENT ENCORE MIEUX VOUS ACCOMPAGNER ?
- UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE

UNE REP RÉCENTE

EN 2020,
AVEC LA LOI AGEC,
UN NOUVEAU RÉGIME
DE REP DEVIENT
APPLICABLE AUX
HUILES MINÉRALES.

EN 2020,
AVEC LA LOI AGEC,
UN NOUVEAU RÉGIME
DE REP DEVIENT
APPLICABLE AUX
HUILES MINÉRALES.

EN 2022,
CYCLEVIA, L'ÉCO-ORGANISME
DE LA FILIÈRE, EST CRÉÉ
ET AGRÉÉ POUR ENDOSSER
CETTE RESPONSABILITÉ.

CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR CYCLEVIA

https://www.youtube.com/watch?v=JhSkeoYBhaQ

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CYCLEVIA ?

OBJECTIFS DE COLLECTE :

Pour les 6 ans de l'agrément. Rapport au volume de lubrifiants mis en marché.

50% 2023
53% 2025
55% 2027

OBJECTIFS DE RÉGÉNÉRATION :

Pour les 6 ans de l'agrément. Rapport au volume de lubrifiants mis en marché.

75% 2023
83% 2025
90% 2027

QUELQUES CHIFFRES

EN 2023

413 000 TONNES D'HUILES NEUVES DÉCLARÉES MISES EN MARCHÉ

239 000 TONNES D'HUILES USAGÉES COLLECTÉES(1)
DONT 7% COLLECTÉES EN DÉCHÈTERIES

TAUX DE COLLECTE = 60%

225 000 TONNES D'HUILES USAGÉES LIVRÉES EN CENTRES DE TRAITEMENT(2)

TAUX DE RÉGÉNÉRATION/RECYCLAGE = 81%

(1) Tonnage brut - (2) Tonnage net

MIEUX COMPRENDRE NOTRE DÉCHET

NOTRE REP CONCERNE UNIQUEMENT LES HUILES MINÉRALES USAGÉES,

AUSSI APPELÉES HUILES DE VIDANGE

NOTRE REP CONCERNE UNIQUEMENT LES HUILES MINÉRALES USAGÉES,

AUSSI APPELÉES HUILES DE VIDANGE

ET NON

leurs emballages,
les liquides de frein,
les liquides de refroidissement,
les filtres à huile,
les huiles de friture,
…

LES HUILES MINÉRALES USAGÉES
DES DÉCHETS DANGEREUX...

Pour nous :

Lorsqu'elles sont en contact avec la peau, elles peuvent être **cancérigènes**.

Pour la nature :

L'huile, en se répandant, crée une couche sur la surface de l'eau et empêche les échanges entre l'air et le milieu aquatique, ce qui peut provoquer la **mortalité de la faune** qui s'y trouve par manque d'oxygénation.

Les huiles de vidange peuvent aussi pénétrer dans les sous-sols et c**ontaminer les nappes phréatiques**. Les huiles de vidange sont également **dangereuses pour l'air :** des substances toxiques se dégagent en cas d'incinération.

FABRICATION

L'huile est conçue et fabriquée par un producteur.

DISTRIBUTION

L'huile est introduite sur le marché par le fabricant ou par un distributeur.

UTILISATION

L'huile est achetée. Lors de son utilisation, elle perd progressivement ses caractéristiques et finit par ne plus remplir correctement ses fonctions.

APPORT EN DÉCHÈTERIE

L'huile usagée est vidangée. Elle devient un déchet. Son détenteur souhaite s'en débarrasser. Pour cela, il se rend en déchèterie.

RAMASSAGE

L'huile collectée en déchèterie est ramassée par une entreprise spécialisée, puis regroupée et acheminée vers un lieu de traitement.

RECYCLAGE / RÉGÉNÉRATION

L'huile usagée retrouve après traitement ses caractéristiques initiales et peut rentrer dans la composition d'huiles neuves.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'huile usagée est réutilisée comme combustible de substitution au sein de l'industrie.

... MAIS QUI SE RECYCLENT !

Si la collecte des huiles usagées est plutôt efficiente auprès des professionnels, le travail à effectuer auprès des particuliers et des « petits professionnels » doit encore être amélioré.
Mais ce n’est pas simple…

LES HUILES USAGÉES SONT SOUVENT :

- **Détenues en très faibles quantités** avec des stocks souvent de quelques litres
- **Mal stockées** donc potentiellement polluantes
- **Très dispersées sur le territoire** donc difficiles à capter

… **Beaucoup ignorent aussi la dangerosité de ces déchets** et les bonnes pratiques pour s’en protéger

DANS NOTRE QUÊTE DU « DERNIER LITRE » LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS EST DONC PRIMORDIAL

Vous disposez de **3500 points d'apport volontaire** répartis sur l'ensemble du territoire

Vos déchèteries sont aujourd'hui les **seuls lieux de collecte pour les particuliers**

Des lieux encadrés par des **agents formés** et équipés de **matériels sûrs**

Vous êtes en **prise directe avec les habitants** de votre communauté et représentez donc un **canal privilégié d'information**

NOS 3 ENGAGEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS

1

COLLECTE GRATUITE PARTOUT EN FRANCE

1

COLLECTE GRATUITE PARTOUT EN FRANCE

- **Reprise sans frais garantie** par Cyclevia
- En **Métropole** comme en **Outre-mer**
- Vous faites intervenir l'**opérateur de votre choix** à condition qu'il soit **enregistré chez Cyclevia** >> liste consultable sur notre site
- **Le soutien est versé directement aux opérateurs** dans le cadre d'une convention passée avec eux

2

SOUTIEN À LA GESTION DE VOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

2

SOUTIEN À LA GESTION DE VOS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- **Pour l'emplacement**
- **Pour le contenant**
- **Pour les frais de personnel et d'équipements en protection individuelle (EPI)**

Pour tout nouvelle adhésion : soutien rétroactif à N-1

3

SOUTIEN ET PARTICIPATION À VOTRE COMMUNICATION

3

SOUTIEN ET PARTICIPATION À VOTRE COMMUNICATION

- Participation au financement de votre **communication locale**

- Mise à disposition d'**outils de communication clé en main** avec une visée double :
  - **Vous informer vous et vos agents**
  - Informer les **particuliers** de votre territoire

  >> Disponible sur la Docuthèque de notre site

- Cyclevia finance également des actions de **communication nationale**

Pour bénéficier de ce soutien, la collectivité doit tous les ans justifier des actions qu'elle a menées. Sans quoi, le soutien peut être diminué ou supprimé.

COMMENT VOUS ENREGISTRER ?

1

Rendez-vous sur **territeo.com** et effectuez une demande de mise en relation avec Cyclevia.

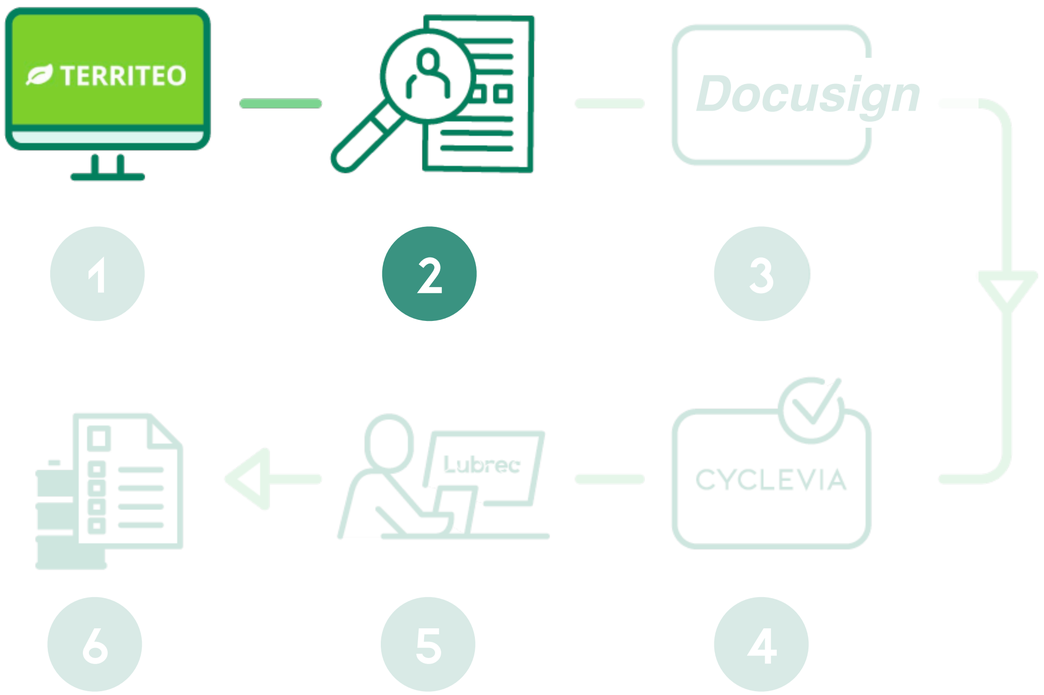

2

À réception, nous vérifions votre **éligibilité**. Votre collectivité doit posséder une ou plusieurs déchèteries **aménagées pour la collecte des déchets dangereux** et celle des huiles usagées par **pompage**.

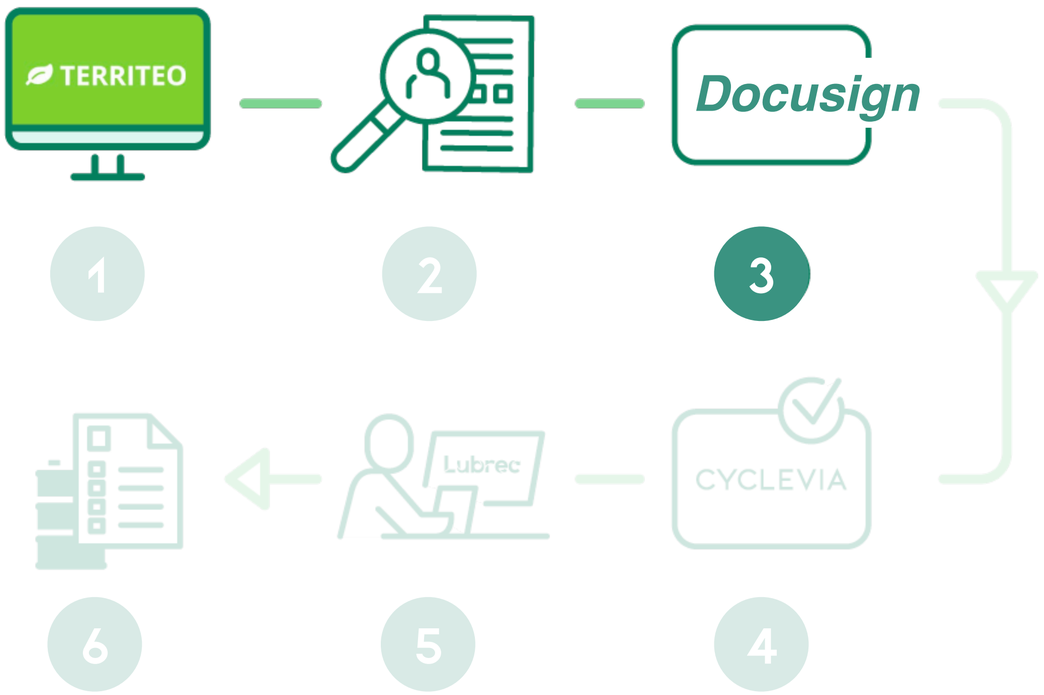

3

Votre demande est acceptée. Vous recevez un lien *Docusign* pour vous permettre de constituer votre dossier et de signer la convention.

Documents demandés :

- Délibération
- ICPE 2710
- Photos ou factures d’achat des bornes à huile
- Statuts des collectivités
- Attestation de conformité des documents fournis
- Preuve de la qualité du signataire (élection du président ou autre)

3

Votre demande est acceptée. Vous recevez un lien *Docusign* pour vous permettre de constituer votre dossier et de signer la convention. Nous vous demandons également de contrôler la liste de vos PAV, le volume collecté en année n-1 et certaines informations administratives.

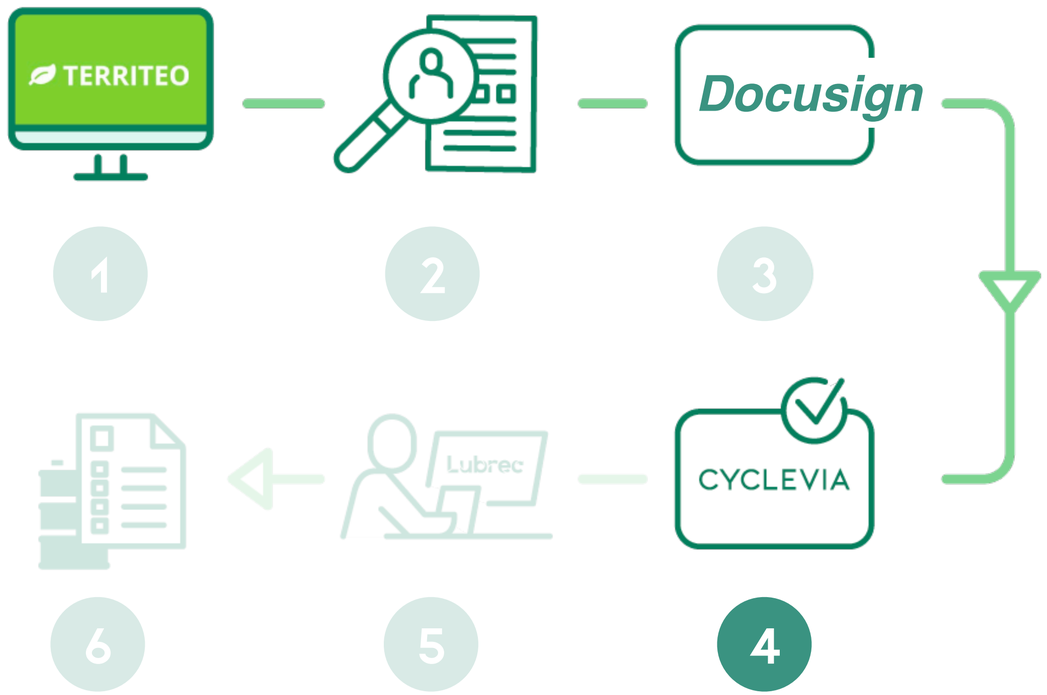

4

Après vérification, nous signons à notre tour la convention.
Vous êtes officiellement enregistré auprès de Cyclevia !

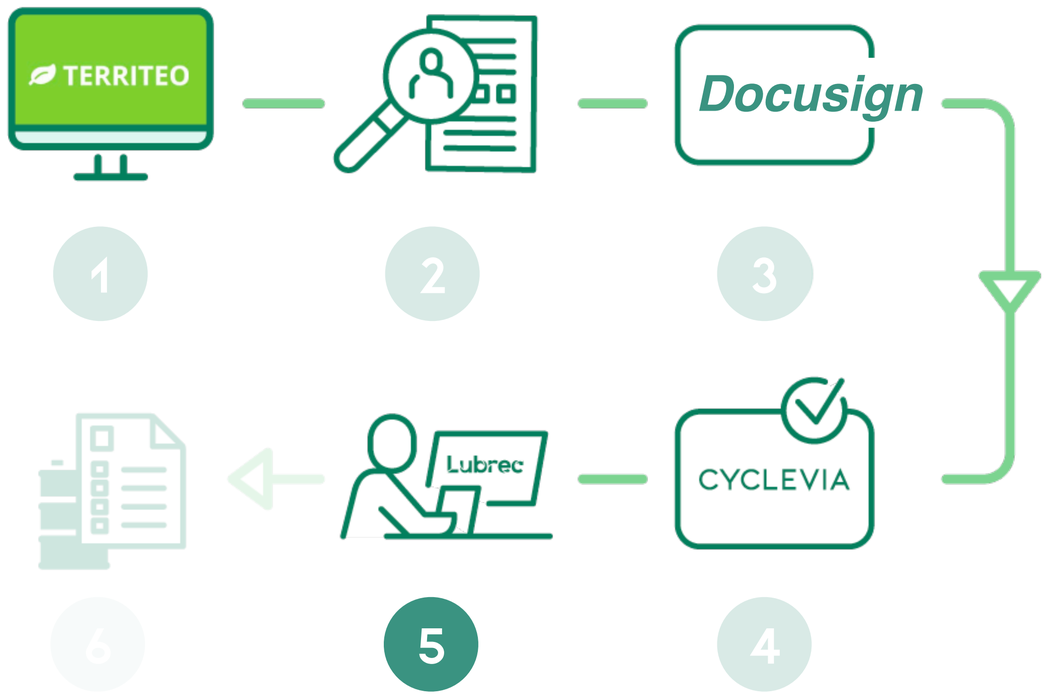

5

Vous recevez vos accès LUBREC ainsi qu'un **mémo de formation** à la plateforme. Vous finalisez votre inscription, personnalisez votre mot de passe et validez les CGU. **Vous y retrouvez aussi votre contrat et ses annexes.**

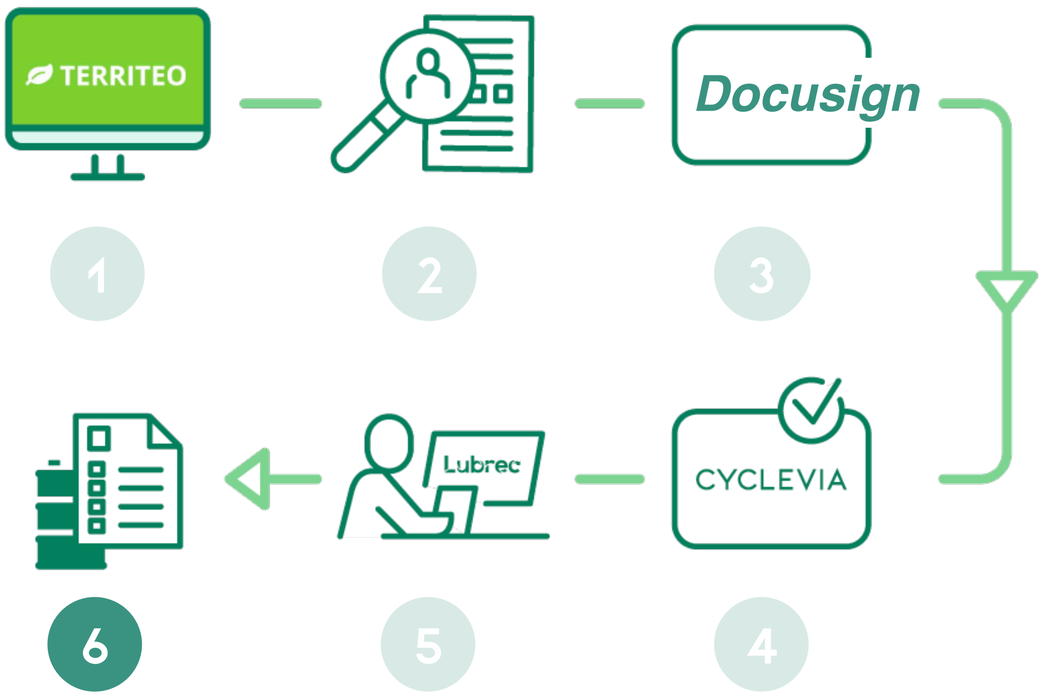

6

Vous procédez à votre déclaration.
Celle-ci s’effectue tous les ans sur la base de l’année n-1.

À CE JOUR

256 COLLECTIVITÉS EN CONTRAT AVEC CYCLEVIA REPRÉSENTANT PLUS DE **2124** DÉCHÈTERIES

171 COLLECTIVITÉS EN COURS D'ENREGISTREMENT

COMMENT METTRE EN OEUVRE LA COLLECTE ?

FAITES APPEL À UN COLLECTEUR-REGROUPEUR CONVENTIONNÉ

Pourquoi ?

- Pour vous assurer la **gratuité** du service
- Pour mettre vos déchets entre de bonnes mains : leurs **pratiques sont sûres**, nous les auditions régulièrement
- Pour mettre vos déchets sur le chemin de la **régénération** et de l'économie circulaire

Comment ?

- En consultant la liste sur notre site **cyclevia.com**

SOYEZ LES GARANTS DE LA QUALITÉ DES HUILES COLLECTÉES DANS VOS DÉCHÈTERIES

Pourquoi ?

- Pour éviter les **mélanges** et les **pollutions** qui en découleraient

Comment ?

- **En contrôlant l'accès** de vos PAV et la **qualité des huiles** qui y sont déposées
- En vous soumettant à l'obligation d'**échantillonnage**

GARANTISSEZ L'ACCESSIBILITÉ ET LA SÉCURITÉ DE VOS STOCKS

Pourquoi ?

- Pour permettre les **opérations de collecte**
- Pour assurer la **sécurité** du collecteur

Comment ?

- En conditionnant vos huiles dans des **fûts de 200L** ou cuves avec **bac de rétention**
- En permettant la collecte par **pompage**
- En rendant accessible vos contenants **sans escalade** et à **moins de 20m** de l'équipement de pompage
- En ne faisant pas attendre l'opérateur plus de **15 minutes** en amont de son accès aux huiles

ASSUREZ LA TRAÇABILITÉ

Pourquoi ?

- Pour assurer la **cohérence des flux** d'huiles usagées
- Pour tracer d'éventuelles **pollutions**

Comment ?

- En conservant pendant **3 ans les bons d'enlèvement** remis par l'opérateur de collecte
- En conservant pendant **18 mois les échantillons prélevés**

AVRIL 2025 : NOUVELLE ÉTAPE POUR CYCLEVIA

PASSAGE EN REP MIXTE AVEC LE DÉPLOIEMENT DE NOTRE PROPRE SOLUTION DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES HUILES USAGÉES

Ma collecte

PAR CYCLEVIA

Vos huiles usagées bien collectées et recyclées !

UNE SOLUTION DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS ET AUX COLLECTIVITÉS

- Une solution **gratuite**
- Une solution **accessible** progressivement **partout dans l'Hexagone**
- Une solution qui vous **décharge** et garantie votre **tranquillité**
- Une solution **digitale** qui trace vos déchets
- Une solution **complète** qui fait le choix du recyclage
- Une solution **responsable** et **circulaire**

LANCEZ-VOUS SUR MA COLLECTE

Les 3/4 de l’Hexagone sont déjà couverts ! Rendez-vous sur macollecte.cyclevia.com pour vous enregistrer et programmer votre collecte.

- Dans les derniers départements, le service sera accessible d’ici novembre 2025. Vérifiez votre éligibilité lors de votre enregistrement.

- Avec le QR-code personnalisé que nous vous fournirons et que vous aurez pris soin d’afficher dans vos bureaux, vous pourrez programmer rapidement vos prochaines collectes, directement depuis votre smartphone.

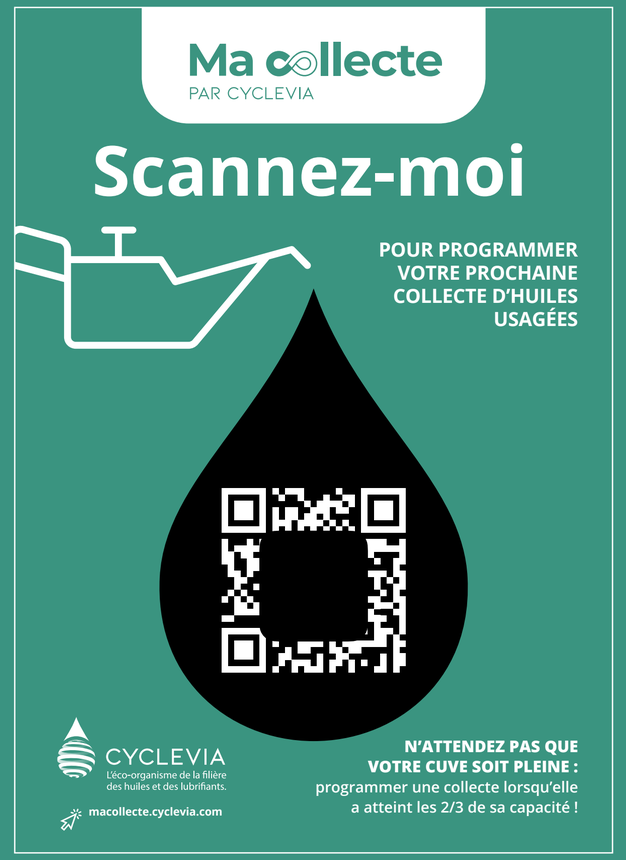

COMMENT ENCORE MIEUX VOUS ACCOMPAGNER ?

EN PRENANT AUSSI EN CHARGE LES EMBALLAGES D'HUILES USAGÉES ET/OU NEUVES.

- **Pour vous décharger d'un poids financier**
- **Pour libérer de l'espace au sein de vos déchèteries**

>> CYCLEVIA a demandé en juillet 2023 auprès des pouvoirs publics le regroupement de ses obligations pour intégrer les contenants à son périmètre de responsabilités.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE

ELVEN BARDOU
Chargé des relations partenaires **France Nord**
07 48 11 65 75
elven.bardou@cyclevia.com

MERCI !

Pour plus d’informations :
cyclevia.com

Suivez notre actualité sur :